



Lieuvillers le,
20 mars 2020

Permanence de la Mairie
du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures
et de 14 heures 30
à 17 heures 30

Téléphone : 03.44.51.70.63
Télécopie : 03.44.51.68.33
mairie.lieuvillers@orange.fr
www.lieuvillers.eu

LIEUVILLOISES ET LIEUVILLOIS

Madame, Monsieur, chers Concitoyens,

Alors que nous nous apprêtions à élire ce soir notre nouveau Maire, la nouvelle est tombée : « cette élection ne pourra pas se tenir avant plusieurs semaines ».

Le Gouvernement, en effet, se donne jusqu'au 10 mai prochain pour fixer la date à laquelle cette élection pourra avoir lieu.

Dans cette attente, l'exécutif actuel reste en place. Cela signifie que la Commune continue d'être gérée, même si ce n'est pas par les personnes que nous avons élues dimanche dernier.

Je vous informe donc d'un certain nombre de mesures que je viens de prendre en concertation avec Michaël NEGI, mon Premier Adjoint et après en avoir averti le Conseil Municipal.

Le repas des Anciens, initialement prévu le 26 avril, est reporté, certainement à l'automne prochain.

Je pense également que la fête de la fleur ne pourra pas avoir lieu, sa date étant prévue le jour que le Gouvernement a choisi pour nous informer sur les futures élections. Il est donc vraisemblable que le confinement durera jusque là.

À ce propos, je ne vous cache pas que je vois beaucoup de gens circuler dans les rues, notamment des jeunes, parfois à deux sur une même mobylette ou moto. Je vous rappelle que les sorties doivent être exceptionnelles et que les personnes doivent être éloignées d'un mètre au minimum. Nous avons la chance d'habiter à la campagne et donc, pour beaucoup, d'avoir un jardin ou une cour pour prendre l'air, nous pouvons donc éviter de sortir dans les rues. Bien entendu, vous pouvez faire vos courses et Christine, l'épicière du village, est prête à vous accueillir pour cela.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, vous pouvez également appeler Angéline, notre secrétaire de mairie (03 44 51 70 63). Elle pourra coordonner la mise en place d'une chaîne de solidarité pour aller faire des courses « alimentaires » ou se rendre à la pharmacie. Si vous êtes volontaires pour assurer ces courses, merci de vous faire connaître auprès d'Angéline.

Le personnel communal, à l'exception de notre secrétaire de mairie, qui assure l'urgence et m'assiste, a été mis en arrêt de travail. Il assurera les tâches nécessaires à la demande. C'est ainsi que vos déchets verts seront collectés le mardi matin. Merci, donc de ne pas sortir de sacs sauf ce jour là.

L'école accueille les enfants dont les deux parents travaillent en milieu médical. C'est un geste de solidarité. Je répète que seuls ces enfants sont accueillis. Ce n'est pas une garderie. Je me « bats » avec les autorités préfectorales afin d'obtenir pour les volontaires un minimum de protections comme masques, gel, blouses en plastique, gants. Si vous en avez de disponible, merci de bien vouloir les remettre à la mairie. Pour cela, vous appelez Angéline (03 44 51 70 63) qui vous dira comment faire. Si vous pouvez également consacrer du temps pour l'accompagnement de ces enfants, merci également de la dire à Angéline.

Nous devons gagner cette guerre contre le virus, ce n'est qu'en appliquant les directives qui nous sont données que nous pourrons le faire. Alors je vous le demande solennellement, faites-le, faisons-le.

Veillez croire, Madame, Monsieur, chers Concitoyens, en mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Serge VANDEWALLE

